RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
IVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

- e cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- e cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- a validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- 'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horl
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie
Nº P19-0027820

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1787 Société : 75211

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BEN ABDALLAH LAHCEN

Date de naissance : 17/02/52

Adresse : 240 APT 01 RUE ABOU ZAAA EL WAFA MOHAMMEDIA

Tél. : 0698201981 Total des frais engagés : 697,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Docteur NAIM Abderrahim Bd des FAR Rue Doukkala Mohammedia Tél. 05 23 30 20 20

Date de consultation : 29 MAI 2021

Nom et prénom du malade : BENABDALLAH LAHCEN Age : 69 ANS

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : D11 + Dermite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

MUPRAS 04 JUIN 2021 ACCUEIL

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MOHAMMEDIA **Le :** 29 / 05 / 2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 MAI 2021	G	15 PM	15 PM	Docteur Nami Abderrahim Bd des FAR Rue Dukkali Mohammedia Tel 05 23 30 30 23
		C/		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
صيدلية الأوكاليبتوس PHARMACIE DES EUCALYPTUS 242, LOt. Wafa Mohammedia Tél 05 23 30 12 26 Fax 05 23 30 22 53	29/05/21	547,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES

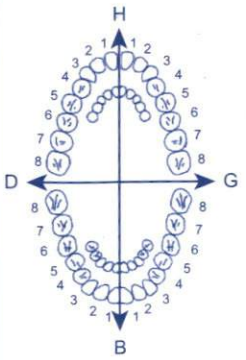

Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

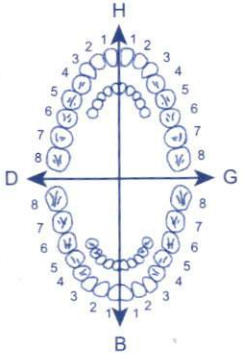

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

D — G

B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur NAÏM ABDERRAHIM
MEDECINE GENERALE
Ex. Médecin Chef du Service des Urgences
de l'Hôpital Moulay Abdellah
Expert Assermenté près les Tribunaux

الدكتور نعيم عبد الرحيم
الطب العام
رئيس قسم المستعجلات بمستشفى مولاي عبد الله سابقا
خبير محلف لدى المحاكم

PHARMACIE DES EUCALYPTUS صيدلية الأوكاليبتوس 242, Cit. Wafa Mohammedia Tél 05 23 30 22 76 Fax 05 23 30 22 63

Mohammedia, le 29 MAI 2021 المحمدية، في

LOT 19D068
EXP 11/22
PPV 97DH50

BEN ABDALLAH LAHCEN

97,50 — cicloxinal crème 1 app/j

Dermasept 2x/j

22,20 — adolipane 1 x3/j

PPV:22DH20
PER:01/23
LOT:K237

vitanergyl 1 g < 20 j

LOT 210036
EXP 01 2024
PPV 107.60 107,60

107,60 Stagid 700 2 x 2/j x 03 mois

LOT:216 PER:OCT 2022 PPV:80 DH 00
28 Comprimés

LOT:209 PER:AVR 2022 PPV:80 DH 00

80,00x4 Angimib 50 1 cp/j x 03 mois

320,00 DHS

LOT:224 PER:JAN 2023 PPV:80 DH 00

TTL 547,30

LOT:219 PER:OCT 2022 PPV:80 DH 00

Docteur NAIM Abderrahim Bd des FAR Rue Doukkala ... Mohammedia ... 30 23